



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

14/05/2024

Date d'affichage

15/05/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

28/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-049 : ATTRIBUTION DE CHEQUE CADEAU LA POINTE

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Décide d'acquérir des chèques cadeaux de la « Pointe » pour les attribuer lors de la Fête de l'amitié (Ancienne fête des mères et pères du personnel communal).

La valeur globale allouée par bénéficiaire est fixé à 30 Euros.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr